



# CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO E-E194475

VALABLE JUSQU'AU 08/04/2025

ÉDITÉ LE 23/06/2024

## SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/11/2021

Forme juridique : SARL

Capital : 10 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :  
RC EVREUX 2021B01165

Siret : 904 816 501 00020

Code NACE : 4332A

Numéro caisse de congés payés : 6202790-001-

Assurance Responsabilité Travaux :

MMA IARD 147587104

Assurance Responsabilité Civile :

MMA IARD 147587104

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/12/2023

Raison sociale : STYLE RENOV PLUS

ZONE ARTISANALE LE CAMP PERRIER  
LE THUIT-ANGER  
27370 LE THUIT DE L'OISON

Téléphone : 07 57 46 03 72

Portable :

Site Internet :

E-mail : contact.stylerenov@gmail.com

Fax :

Responsabilité légale :

LEMONNIER GREGORY GUY LAURENT NON COMMUNIQUE / BOUCHERY JASON  
GÉRANT(E) ASSOCIÉ(E) MINORITAIRE OU ÉGALITAIRE / LEMONNIER GREGORY  
GUY LAURENT GÉRANT(E) ASSOCIÉ(E) MINORITAIRE...

Effectif moyen : 13

Tranche de classification : EFF2B

## QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
8611	Efficacité énergétique - "ECO Artisan@" (Agenceur, Carreleur, Couvreur, Maçon, Menuisier, Peintre, Plâtrier / Plaquiste, Serrurier métallier)	09/04/2024

## Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Fenêtres, volets, portes donnant sur l'extérieur	09/04/2024
o Fenêtres de toit	09/04/2024
o Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds	09/04/2024
o Isolation des murs par l'extérieur	09/04/2024
o Isolation des toitures terrasses ou des toitures par l'extérieur	09/04/2024
o Isolation des combles perdus	09/04/2024
o Isolation des planchers bas sur local non chauffé	09/04/2024

\* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT  
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE  
DU TITULAIRE

AGENCE  
QUALIBAT

AGENCE DE ROUEN  
PARC DES COMPETENCES  
BATIMENT "NEW LARGO"  
RUE DES BOIS ROND  
76410 CLÉON

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.